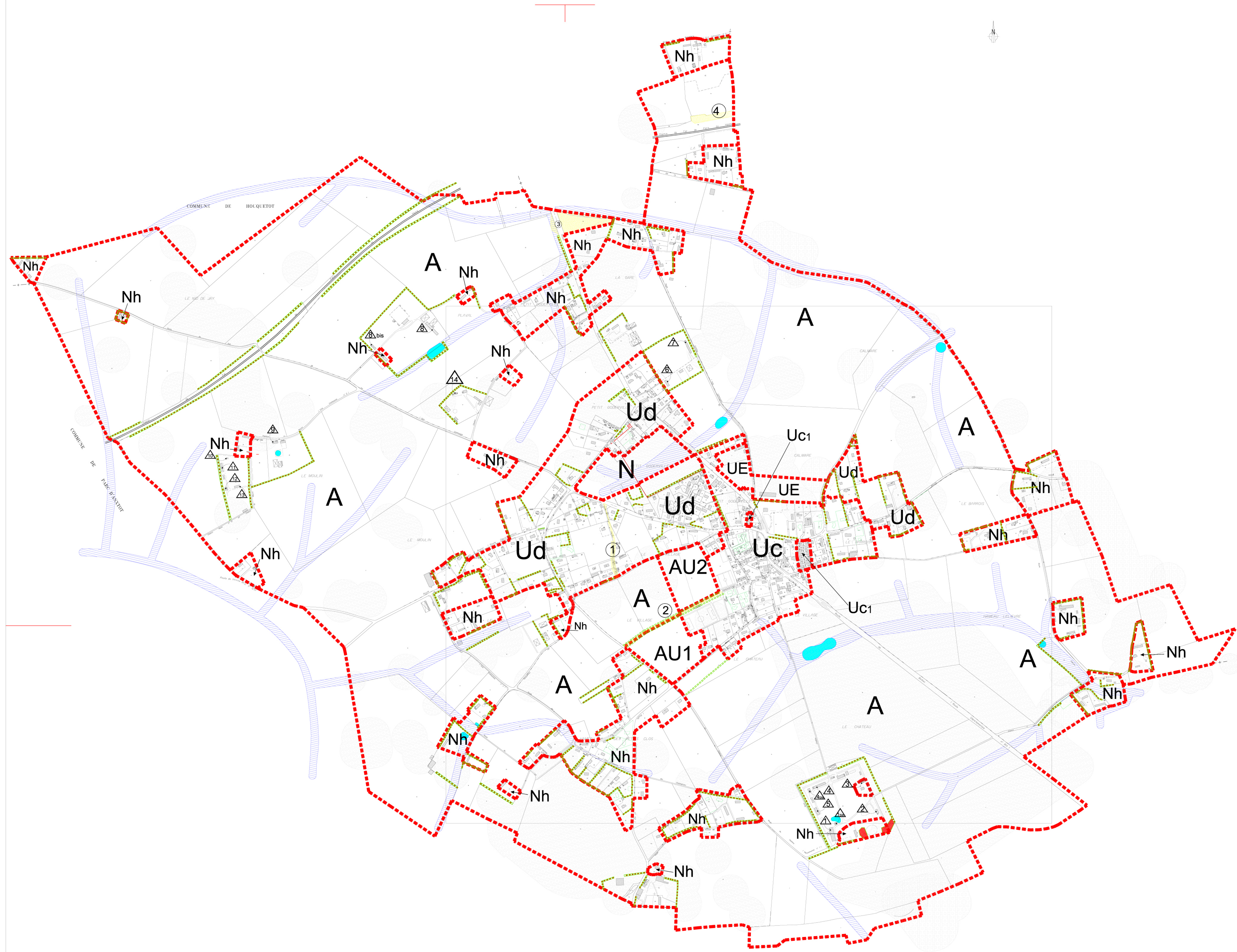




LEGENDE

Limites de zones

Secteurs concernés par les prescriptions complémentaires au règlement écrit reportés au règlement graphique

Les risques naturels (au titre de l'article R.123.11.b du code de l'urbanisme)

Cavités souterraines et secteurs d'aléas géologiques

Secteurs d'expansion des ruissellements

Les emplacements réservés (au titre de l'article R.123.11.d du code de l'urbanisme)

Emplacements réservés

Les Espaces Boisés Classés (au titre de l'article R.123.11.a du code de l'urbanisme)

Espaces Boisés Classés

Eléments du patrimoine à protéger reportés au règlement graphique au titre de l'article R.123-11.h du Code de l'Urbanisme

Alignements d'arbres existants

Alignements d'arbres à créer

Mares à conserver

Bâtiments agricoles remarquables à protéger au titre de l'article R 123-12 alinéa 3 du Code de l'Urbanisme

Bâtiments agricoles d'intérêt architectural

canton de
BOLBEC

BEUZEVILLE LA GRENIER

Plan de découpage en zones

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de BEUZEVILLE LA GRENIER

Beuzeville la Grenier
PLAN DE ZONAGE

REVISION

Prescrite le : 25.04.2003

Arrêtée le : 11.05.2007

Approuvée le : 22.11.2007

Modifiée le :

AT 03 u 049

Date : novembre 2007

Echelle : 1 / 5000



606, CHEMIN DE LA BRETEQUE - B.P.6 - 76230 BOIS-GUILLAUME cedex
Tél. 02 35 60 30 30 Fax. 02 35 60 09 19 E-Mail: etaub@etaub.fr